ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 4272

Texte de la question

M. Maxime Gremetz appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation de l'Ecole supérieure d'art et de design d'Amiens, chargée de mener en cinq ans les étudiants à un diplôme national supérieur d'enseignement plastique. La communauté d'agglomération d'Amiens a décidé de ne pas renouveler les contrats de travail de dix-sept enseignants de l'école, soit de 60 % du personnel pédagogique. Un tel dégraissage, accompli sans concertation, a pour conséquence le naufrage des projets pédagogiques entrepris et met en péril le cursus des 175 étudiants de l'établissement, d'autant plus que la quasi-totalité des enseignants remerciés n'ont pas été remplacés. De graves dysfonctionnements sont donc à déplorer. Le dernier rapport de l'inspection générale de l'enseignement artistique n'a d'ailleurs pas manqué de le souligner. Pour remédier à cette situation, la réintégration des enseignants dont le contrat n'a pas été renouvelé est un préalable. Il souhaite connaître ses intentions pour que cette école retrouve enfin sa sérénité et la qualité de son enseignement, reconnue il y a encore peu de temps.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication est conscient des difficultés qu'a connues l'école supérieure d'art et de design depuis un an. Suite à la démission du directeur de l'ESAD, M. Alain Snyers, la ville d'Amiens a lancé une procédure de recrutement de son successeur. Cet appel à candidatures étant désormais clos, la nomination du futur directeur devrait intervenir avant la prochaine rentrée. Il faut noter le grand investissement des enseignants et des étudiants qui, malgré la crise traversée par l'école, ont su, par leur implication, maintenir le niveau qui a toujours fait la réputation de l'ESAD. Ainsi, l'excellence des résultats obtenus par l'ESAD lors de la dernière session de diplômes (DNAP et DNSEP) témoigne de la solidité de la formation reçue jusqu'alors.

Données clés

Auteur : M. Maxime Gremetz
Circonscription : Somme (1re circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4272
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 octobre 2002, page 3519
Réponse publiée le : 11 août 2003, page 6303